

Katanga Improving Service Delivery UKAID
 Learning outcomes fill knowledge gaps
 Theory of change Public financial management
Educational outcomes
 Conflict sensitive design Accountability
 Interim Education Plan
Kasai Occidental
 embedded support
 mapping risk mitigation
 reforming school fees
 building alliances
building trust



ACCELERE!2
 Accès Lecture Rétribution Redevabilité
 Programme d'appui à la réforme du secteur de l'éducation en RDC

Policy Brief ...

Frais scolaires

Ministry of Education
 oversight and accountability
 flexibility trade-offs coordination
 data driven strengthening systems and capacity
 impact **Influencing policy**
 costed strategy replicability Teacher professional development
 sufficient funds surveys inception
 Schools
Technical Assistance
 Education sector strategy
 Organizational effectiveness
 Use of data Do not harm Alignment
 Evidence Results framework sequencing Quality assurance Communication
 School grants civil service reform
 coherent approach Administration budgeting
 better understanding Independent observatory for Education
DFID Education Governance Programme
 Decentralization Education Management Information Systems
 Gender USaid Framework consulting with stakeholders
 strategic planning responsive to changes success cost-effective incentives
resource allocation and execution
 joint efforts Evidence-based
 drivers of change
 entry points lessons learnt
 Inspection and Supervision
 positive incentives building blocks legislation Poverty
 Informal payments teacher salary innovation, new ideas
 diagnostic surveys social monitoring Equity
 Parents Associations needs assessments Capacity development
 Faith based organizations Oversight Teachers public expenditure
 Restructuring MEPST school performance Value for money Finance
 problem solving Policy
 sustainability Legitime **quick wins**
Cambridge Education
 norms and standards direct contact
Statistics
 School based management committees
 Monitoring and Evaluation Teachers Unions
 scale-up
 Civil society organisations
 Local education authorities
 Human resource Management

ACCELERE!2 a conduit une étude sur la pratique des frais scolaires dans les écoles de la RDC entre novembre 2015 et Mai 2017.

L'étude analyse la complexité des frais imposés aux parents, les mécanismes par lesquels ils sont collectés et redistribués ainsi que le poids du fardeau financier qu'ils représentent pour les parents.

Depuis lors, le Gouvernement a officialisé l'application de la Gratuité de l'éducation de base pour la rentrée 2019.

Cependant, les pratiques liées aux frais scolaires sont profondément ancrées à tous les niveaux du système et risquent de persister malgré les nouvelles mesures.

Ce policy brief permet d'identifier ces pratiques pour mieux s'assurer de leur éradication. Il donne également des ordres de grandeur concernant le financement apporté par les frais scolaires, qu'il faut que le Gouvernement remplace d'une manière ou d'une autre pour s'assurer que le système éducatif continue de fonctionner sans cet apport.

Méthodologie

- Données collectées au niveau national (Ministère de l'Education), dans les 11 anciennes provinces de la RDC (Direction provinciale et sous-provinciale, Inspection Provinciale et pools, organisations confessionnelles) et au niveau des écoles.
- 1 100 écoles primaires et 591 écoles secondaires (conventionnées et non-conventionnées, rurales et urbaines)
- Consultation de textes officiels (arrêtés ministériels, décrets de gouverneurs, directives des confessions religieuses, Procès-verbaux des comités provinciaux, des Assemblées générales des écoles, les preuves de paiement des frais dans les écoles...).
- Triangulation des données dans le temps et entre les différents milieux, notamment grâce à des entretiens avec différentes catégories d'acteurs.
- Entretiens avec des chefs d'établissement, des enseignants, membres des COPA, membres des comités provinciaux du MEPST, et organisations confessionnelles

L'histoire des frais scolaires

- Pratique du paiement des frais scolaires par les parents introduite dans le système éducatif dans les années 1980, pour répondre aux grèves répétées des enseignants dont les salaires n'étaient pas payés ou trop bas.
- Au fil du temps, les sommes versées ont été utilisées pour le fonctionnement des écoles d'abord et pour les différents bureaux gestionnaires ensuite. Les frais d'intervention ponctuelle devaient couvrir des besoins variés, allant de l'acquisition d'équipements jusqu'aux réparations et même aux constructions de bâtiments.
- En 1992, la Conférence Episcopale du Zaïre (CEZ) et l'Association nationale des parents d'élèves et d'étudiants du Zaïre (ANAPEZA) ont fait appel aux contributions des ménages pour mettre fin à une grève des enseignants et pour sauver l'année scolaire.
- Lancée comme une solution provisoire pour résoudre une crise temporaire, la contribution des parents est devenue une pratique récurrente qui s'est peu à peu étendue à tous les frais.

Un cadre légal ambigu

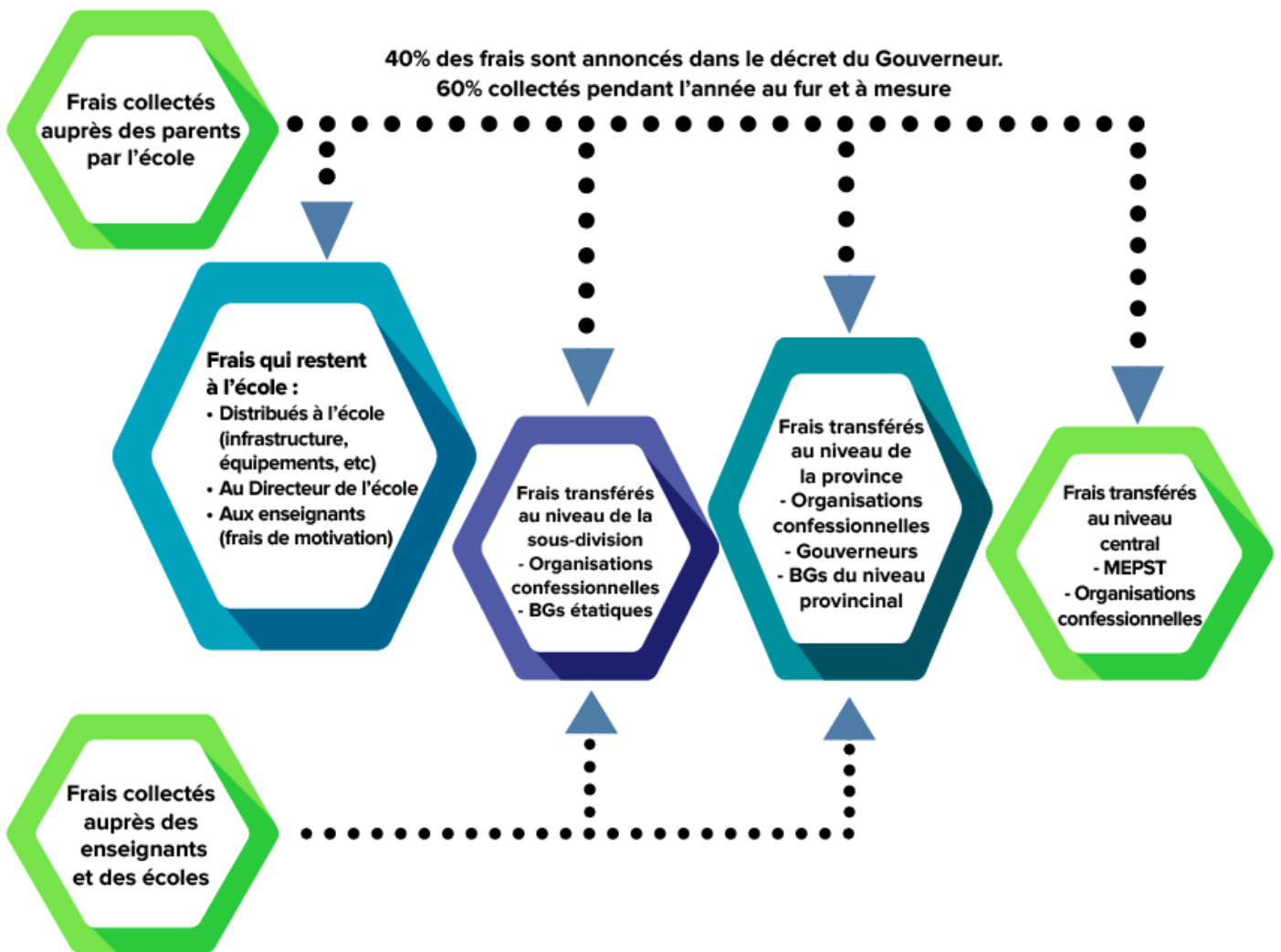
- La constitution de 2006 consacre la gratuité de l'enseignement primaire. Depuis 2010, le Ministère de l'EPS-INC a lancé la Politique de gratuité. La stratégie nationale d'éducation (SSEF) confirme cet objectif.
- D'un autre côté, de nombreux textes officiels (circulaires, décisions, décrets, instructions diverses...) légitiment les frais scolaires qui continuent de se multiplier. La Loi-Cadre de 2014 n'est pas claire sur la Gratuité.
- Selon la Loi, le Gouvernement central détermine seulement le montant du Minerval. Pourtant, il a continué jusqu'à 2019 à décider d'autres frais, comme la prime d'assurance scolaire et les frais du carnet de santé, ou encore les frais d'identification informatisée de l'élève.
- Un rôle important est donné dans les textes officiels aux assemblées générales des parents dans les écoles, qui décident des frais d'interventions ponctuelles (collectés pour répondre aux besoins de l'école), sans réelle formation ou préparation en budgétisation et planification, ce qui a occasionné des dérives.

Des frais toujours plus nombreux et répartis entre les acteurs du système éducatif

Les frais collectés au niveau des écoles n'y restent pas : une grande partie remonte tout au long de la chaîne éducative. La clé de répartition, décidée au niveau provincial, déterminait les pourcentages de répartition de chaque somme entre les différents niveaux du système.

Ce document a été produit dans le cadre de la mise en oeuvre de l'activité 2 du Programme ACCELERE!. ACCELERE!2 vient en appui à la réforme du système éducatif congolais avec le soutien financier de la Coopération britannique (UKAID) et de l'Agence américaine pour le développement international (USAID).





On trouve une liste de pas moins de 130 types de frais en analysant les décrets des Gouvernorats provinciaux et les directives des Organisations Confectionnelles. Seulement 40% de ces frais sont mentionnés dans les Décrets de Gouverneurs, les autres n'ont aucune base légale. Les Organisations confessionnelles et les autorités éducatives (PROVED, S/PROVED, IPP et Inspool) collectent les 60% restants pendant l'année scolaire pour financer des frais de visite, d'ateliers, d'exams, de paiement à des fins religieuses, etc.

Un non-respect de la politique de gratuité à tous les niveaux

- Au niveau central, le Ministère a créé de nombreux frais à payer pour les parents, alors même que la Gratuité avait été prononcée et que selon la Loi Cadre, le MEPST ne devrait définir que le montant du Minerval. On observait une pression persistante exercée de haut en bas en vue de la perception des frais.
- Au niveau provincial, depuis l'année scolaire 2010-2011, les Décrets des Gouverneurs ont introduit progressivement la suppression des frais pour les classes du primaire or, il a été démontré que tous les enfants continuaient à payer de nombreux frais dont les contributions des parents pour les compléments de salaire des enseignants, décidés par les AG des parents. Il s'agissait d'une pratique généralisée avec des disparités géographiques majeures. Ces frais étaient exigés chaque mois et constituaient une

source de pression sur les enfants qui étaient souvent renvoyés en cas de non-paiement. Les écoles, directeurs et enseignants devaient aussi contribuer directement à ces frais, ce qui avait pour effet de faire augmenter les demandes de contribution aux parents, pour compenser leur manque à gagner.

- En ce qui concerne les écoles, elles pouvaient décider de demander des frais à des fins spécifiques (réparations, salaires des gardiens et des enseignants non-payés, etc). Il y avait de grandes disparités. En ville, les grandes écoles urbaines demandaient parfois des contributions pour des activités culturelles, la maintenance des machines, des cours d'encadrement et de rattrapage scolaire, des tests d'entrée (frais de participation au test d'inscription) et ainsi de suite.

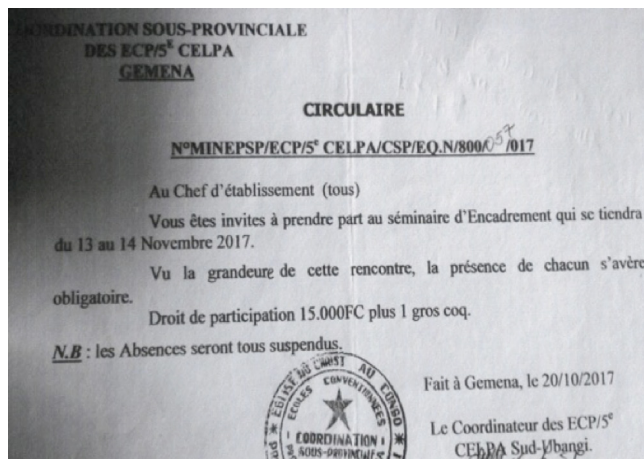
Un fardeau financier de plus en plus lourd pour les parents

Entre 2006 et 2016, **les frais scolaires ont doublé dans les écoles primaires et triplé dans les écoles secondaires** (pour compenser le manque à gagner avec la Gratuité dans les petites classes).

Des frais scolaires étaient plus lourds en milieu urbain : En Equateur, les frais scolaires étaient quatre fois plus élevés en milieu urbain qu'en milieu rural.

Quels étaient les frais les plus lourds à porter ?

- La contribution pour le complément de salaires représentait 90% des frais payés par les parents dans les classes touchées par la Gratuité (1 à 4ème).
- Les examens nationaux : Pour les élèves de 6ème Primaire, le (T) ENAFEP représentait environ un cinquième du coût total. Depuis 2009, les frais ont triplé (de 3 USD à 9 USD).



En 2016 au primaire (moyennes)

classes 1 à 5, 39 USD (urbain) et 20 USD (rural)
Classe de 6ème, 59 USD (urbain) et 38 USD (rural)

En 2016 au secondaire

classes 1 à 5, 119 USD (urbain) et 76 USD (rural)
classe de 6ème, 166 USD (urbain) et 87 USD (rural)

Frais payés par la scolarisation d'un enfant en classe de 1ère à 5ème en primaire (moyenne 2016)

Province	Sous-Division	Arrêté Gouverneur	Classes 1-5ème			Total/ élève
			Contributions parents	Frais d'intervention prioritaire (FIP)	Frais demandés par les BG	
Équateur	Mbandaka 2	1.7 USD	22.6 USD	0.5 USD -2 USD	2 USD	26 USD -28 USD
Sud-Ubangi	Gemena 2	1.7 USD	4.6 USD	Contribution matérielle	2 USD	8 USD
Haut-Katanga	Kipushi	1.9 USD	31.5 USD	0.5 USD -3.5 USD	2 USD	36 USD -38 USD
Lualaba	Kolwezi 1 and 2	2.9 USD	69.5 USD	0.5-0.6 USD	3 USD	76 USD -81.5 USD
Kasaï Oriental (ville)	Mbuji-Mayi 2	1.4 USD	12 USD	0.5-3 USD	2 USD	16 USD -18.5 USD
Kasaï Oriental (intérieur)	Katanda 1	1.4 USD	3.5 USD	0	2 USD	6.9 USD
Kasaï central (rural)	Kazumba Nord	2 USD	2.5 USD	Contribution matérielle	1 USD	5.5 USD

Ce document a été produit dans le cadre de la mise en oeuvre de l'activité 2 du Programme ACCELERE!2. ACCELERE!2 vient en appui à la réforme du système éducatif congolais avec le soutien financier de la Coopération britannique (UKAID) et de l'Agence américaine pour le développement international (USAID).

ACCELERE!2
Accès Lecture Rétention Redevabilité
Programme d'appui à la réforme du secteur de l'éducation en RDC



Des pratiques opaques et qui encouragent le clientélisme

- En général, la perception des frais se faisait en espèce et sans reçus. Les chefs d'établissement subissaient une forte pression des Bureaux gestionnaires pour percevoir et redistribuer l'argent provenant des parents, mais aussi pour contribuer eux-mêmes, tout comme les enseignants.
- Répartition des fonds : Une partie des frais scolaires restait dans les écoles pour y être dépensée dans le complément des salaires et de frais de fonctionnement. Le reste remontait tout au long de la chaîne hiérarchique au-delà de l'école, à travers de nombreux canaux, et ce jusqu'au niveau central.
- Absence de redevabilité dans l'utilisation des fonds : Les montants perçus et leur mode d'utilisation restaient largement inconnus et ce que quel que soit l'échelon considéré (national, provincial) ou la catégorie d'acteurs (Conventionné ou pas). Généralement, les écoles étaient plus transparentes car elles disposent de registres des recettes et des dépenses, même si la plupart de ces documents sont dans des formats rudimentaires et comportent des erreurs.

En 2014-15, le financement annuel total du secteur de l'éducation par les ménages est estimé à 843 millions USD dont 45% pour l'enseignement primaire. Ce montant est probablement sous-estimé, car il ne prend pas en compte les frais perçus en parallèle et ceux collectés dans les écoles à des fins spécifiques chaque année.

Depuis 2010, le coût par élève, supporté par les parents, a doublé (de 16 USD à 29 USD pour l'enseignement primaire et de 55 USD à 112 USD pour le secondaire).

Mesures d'application de la gratuité Circulaires signées par le SG du MEPSP (Juillet – octobre 2019)

1. Suppression, sous toutes leurs formes, de tous les frais scolaires dans les établissements d'enseignement public primaire (SERNIE, MINERVAL, frais de motivation, FIP/FAP, etc – sans exception)
2. Prise en charge par l'Etat des frais du TENAFEP et du TENASOP
3. Réduction drastique des frais scolaires pour la 7ème et 8ème année au secondaire
4. Augmentation des salaires des enseignants de 40 000 CDF par mois, et paiement de 34 000 non-payés
5. Augmentation de l'allocation versée aux écoles (de 45 000 CDF à 135 000 pour une école de 8 classes, et 1000 USD pour les écoles d'excellence)
6. Interdiction de vente de fournitures à l'école et obligation de laisser aux parents la latitude de se procurer les articles

Ce document a été produit dans le cadre de la mise en oeuvre de l'activité 2 du Programme ACCELERE!2. ACCELERE!2 vient en appui à la réforme du système éducatif congolais avec le soutien financier de la Coopération britannique (UKAID) et de l'Agence américaine pour le développement international (USAID).



Des pistes pour l'avenir

En 2019, le MEPST, sur impulsion du Président de la RDC, a annoncé une série de mesures d'application de la Gratuité, pour la rentrée 2019-2020. Ces mesures donnent un signal très positif et montrent la forte volonté politique de la RDC pour la Gratuité. Cependant, pour s'assurer que cet enthousiasme ne disparaît pas aussi vite qu'il est apparu, et pour garantir la durabilité de la réforme et son financement, les éléments suivant sont indispensables.



Ce document a été produit dans le cadre de la mise en oeuvre de l'activité 2 du Programme ACCELERE!1. ACCELERE!2 vient en appui à la réforme du système éducatif congolais avec le soutien financier de la Coopération britannique (UKAID) et de l'Agence américaine pour le développement international (USAID).

